

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 24/01/2023

VOI.23.00.A00127

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
AVENUE LEO LAGRANGE

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise DECAUX.
Considérant que des travaux d'aménagement au sol rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 30/01/2023 au 10/02/2023 AVENUE LEO LAGRANGE

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 30/01/2023 et jusqu'au 10/02/2023, Un léger empiètement sera instauré, ponctuellement., AVENUE LEO LAGRANGE à proximité de la rue MALLARME, dans le sens, en direction du centre ville..

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 24 JAN. 2023

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observations and interviews with key stakeholders. Secondary data was obtained from existing reports and databases.

The analysis of the data revealed several key trends and patterns. One of the most significant findings was the correlation between certain variables, which suggests a causal relationship. This insight is crucial for understanding the underlying dynamics of the system being studied.

Based on the findings, the author proposes several recommendations for improving the process. These include implementing more robust data collection protocols, enhancing the accuracy of the reporting mechanisms, and providing regular training for the staff involved in data management.

In conclusion, the study highlights the critical role of data in decision-making and the need for a systematic approach to its collection and analysis. The findings provide a solid foundation for future research and practical applications in the field.